

PROCÈS-VERBAL

de la séance extraordinaire du conseil municipal
du 20 mars 2018

À l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, tenue au bureau de la mairie de Maddington Falls, le 20 mars 2018 à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Fabien Pelletier, Gaétan Légaré et Éric Girard

Mesdames les conseillères Eve-Lyne Marcotte et Denise Houle

Était absente : Madame Diane Mercier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.
Assiste également Madame Lucie Massé, directrice générale.

45-03-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Denise Houle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

46-03-18

RÉSOLUTION DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2018-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maddington Falls a débuté en 2016 la démarche visant à adopter une politique municipale dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM) du ministère de la Famille;

CONSIDÉRANT QUE le comité responsable a réalisé l'ensemble des démarches nécessaires à l'adoption d'une telle politique et son plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la politique proposée par le comité et accepte son plan d'action;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier et résolu unanimement d'adopter cette politique pour la période 2018-2022 et d'assumer les coûts relatifs à la réalisation des projets inscrits au plan d'action.

47-03-18

COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Maddington Falls accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux familles afin de favoriser leur épanouissement;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés à l'arrivée de nouvelles familles dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Maddington Falls a adopté le plan d'action 2018-2022 de sa nouvelle politique familiale par résolution 46-03-18 en date du 20 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE cette mise à jour de notre politique familiale se traduira par des actions au cours des trois prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration de cette politique familiale se traduira par des actions au cours des quatre prochaines années;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement;

QUE le conseil attribue au comité de pilotage le mandat d'assurer la mise en place de la politique adoptée en devenant le comité de suivi de la PFM de notre municipalité;

QUE Madame Eve-Lyne Marcotte et Monsieur Éric Girard élus responsables du dossier familial soient reconnus comme porte-parole du comité de suivi auprès du conseil municipal tout au long de la réalisation du plan d'action retenu à cette fin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte à 18h40.

SIGNÉ : _____
Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ : _____
Lucie Massé, directrice générale et secrétaire- trésorière